



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE  
ET DE PROTECTION CIVILE**

**VIGILANCE DE NIVEAU ORANGE**  
**MESSAGE DESTINÉ AUX MAIRES et AUX SERVICES**

Le Préfet du Morbihan, au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au plan de vigilance météorologique :

Vous informe que le département du Morbihan est placé en état de **vigilance météorologique de niveau orange** (niveau 3 sur une échelle de 4) pour les phénomènes suivants :

**AVIS DE VIGILANCE ORANGE CANICULE**

**Début de l'épisode : vendredi 15 août 2025 à 12 h 00**

**Fin prévisible de l'épisode : /**

Les températures restent élevées sur le sud-est du Centre-Val-de-Loire et augmentent sur la Vendée en journée. Demain vendredi 15 août 2025, l'air chaud gagnera plus au Nord et vers la façade Atlantique, avec une extension associée des départements en vigilance orange canicule.

Les températures seront comprises entre 30 et 34°C sur les départements bretons,

**Il est très fortement conseillé aux maires :**

**- d'informer la population :**

- Informations générales :

Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.

Le danger est plus grand pour les personnes fragiles (les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les enfants...) et pour les personnes surexposées (personnes isolées, sans abris, festivaliers, spectateurs de manifestations sportives et/ou culturelles...)

Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.

Veillez aussi sur les enfants.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

L'augmentation de température a également pour corollaire une augmentation des risques de noyades due au risque de choc thermique lors des baignades.

- Conseils de comportement suivants :
  - En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin ;
  - Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie ;
  - Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais ;
  - Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit ;

- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour ;
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains ;
- Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau ; personnes âgées : buvez 1,5 litre d'eau par jour et mangez normalement ;
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11 heures - 21 heures) ;
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers ;
- Limitez vos activités physiques ;
- Pour en savoir plus, consultez le site : <https://sante.gouv.fr/>

### **Les numéros utiles**

- 0 800 06 66 66 "Canicule Info Service" (appel gratuit), plate forme téléphonique nationale du lundi au samedi de 8h à 20 h du 1<sup>er</sup> juin au 31 août
- 15 SAMU
- 18 Pompiers
- 112 numéro d'urgence unique européen
- 115 numéro d'urgence sociale anonyme et gratuit

Fait à Vannes, le 14 août 2025

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Chef du service de défense et de  
protection civile

Sébastien DESHAYES

Message transmis aux services suivants :

- SDIS (CODIS)
- DDTM
- DSDEN
- Préfecture de zone (COZ)
- Sous-préfecture de Lorient
- SAMU
- Conseil régional de Bretagne
- Golfe du Morbihan Vannes Agglo
- RTE
- Orange
- Associations agréées de sécurité civile
- SAUR
- STGS
- Groupement de Gendarmerie
- UD DREAL
- DDPP
- Météo-France
- Sous-préfecture de Pontivy
- CHBA
- Conseil départemental
- Lorient Agglomération
- ENEDIS
- SNCF
- Eau du Morbihan
- VEOLIA
- SUEZ
- DDPN
- DD ARS
- DDETS
- DIRO
- DMD
- CHBS
- Base hélicoptère
- CROSSA
- GrDF
- CTRL
- EPTB Vilaine
- CEO